

## Introduction

### Les gens venus d'ailleurs dans les villes médiévales : quelques acquis de la recherche

Denis Menjot

Nombre de nos contemporains ont souvent tendance à considérer nos colloques de médiévistes comme des distractions d'intellectuels privilégiés qui dissertent doctement de sujets totalement déconnectés de la réalité, quand ils ne pensent pas qu'ils servent simplement de prétexte à des déplacements touristiques et gastronomiques. Le sujet de celui qui nous réunit aujourd'hui est parfaitement et cruellement d'actualité puisqu'il porte sur les gens venus d'ailleurs dans les villes, qui sont l'objet des préoccupations des opinions publiques et des dirigeants des communautés urbaines comme des États de la planète. On ne compte plus les expositions (*Bruxelles plurielles : gens d'ici venus d'ailleurs*, *Nantais venus d'ailleurs*), ouvrages, articles, émissions radiophoniques ou télévisuelles, thèses et rapports consacrés aux groupes et communautés migrants qui sont aussi des thèmes de campagnes électorales<sup>1</sup>. Les historiens étant fils de leur temps, il n'est donc pas étonnant que les chercheurs juniors qui ont fondé et animent ce laboratoire VilMA aient choisi comme thème de leur colloque « Arriver » en ville pour approfondir la question des migrants en milieu urbain sans revenir sur les courants et les flux migratoires, questions déjà traitées dans d'autres rencontres et publications diverses<sup>2</sup>.

Le questionnement très pertinent et fort complet qu'ils ont élaboré met clairement en évidence les points essentiels à étudier, les sources à exploiter et la méthodologie à mettre en œuvre. Pour introduire ce colloque et ainsi accomplir la tâche qu'ils ont bien voulu me confier et que j'ai imprudemment acceptée, je me propose de dégager un très bref état de l'art sur trois points

1. Dernier article en date sur les migrants à Lyon, B. VOISIN, « Deux siècles d'immigration à Lyon : entre ghettoïsation et intégration citoyenne », *Gavroche. Revue d'histoire populaire*, 165, janvier-mars 2011, p. 18-28.

2. Pour un état des questions posées par l'immigration au cours des siècles, voir les communications rassemblées par *L'étranger en questions du Moyen Âge à l'an 2000*, M.-CL. BLANC-CHALÉARD, S. DUFOIX et P. WEIL (dir.), Paris, Le Manuscrit, 2005.

« Arriver » en ville. Les migrants en milieu urbain au Moyen Âge, Cédric Quertier, Roxane Chilà et Nicolas Pluchot (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.

abordés par les communications qui vont être présentées : qui sont ces gens venus d'ailleurs (origine, raisons de l'immigration) ? Comment deviennent-ils des gens d'ici (modalités et facteurs d'intégration, politiques immigratoires) ? Quelles relations entretiennent-ils avec les gens installés et quelles influences exercent-ils sur eux ? Mon ami et complice, Patrick Boucheron, se chargera en conclusion de mettre en évidence les apports et les limites de cette rencontre qui clôt un important cycle de conférences sur la ville organisé par le laboratoire VilMA.

La présence des étrangers dans les villes européennes au Moyen Âge n'a pas constitué un « point aveugle de la recherche historique<sup>3</sup> » jusqu'aux années 1980 car le peuplement des villes nouvelles et des régions de colonisation est une question qui a suscité l'intérêt des médiévistes bien avant cette date. Toutefois les travaux se sont multipliés depuis les années 1970 car pratiquement toutes les monographies urbaines qui ont fleuri dans la perspective d'une histoire totale font une place aux migrants dans le ou les chapitres consacrés à la population urbaine, place souvent réduite, principalement faute de sources. Des chercheurs ont aussi exhumé et exploité des documents exceptionnels, comme des recensements, des listes et des rôles de contribuables. Plus récemment, des enquêtes collectives et des rencontres scientifiques ont été consacrées à ces gens venus d'ailleurs<sup>4</sup>, que les médiévistes nomment de façon différente : migrant, immigré, étranger / aubain, forain ou encore autre, terminologie assez floue qui varie selon les historiens, notamment parce qu'ils ont affaire à des réalités différentes selon les époques, les régions et les sources. Tous ces travaux ont montré la grande diversité des situations d'une ville à l'autre et d'une époque à l'autre, ce qui rend la synthèse difficile mais nécessaire.

3. Pour reprendre l'expression employée pour l'époque contemporaine par G. NOIRIEL, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard, 2005. L'année 1981 voit la naissance de la revue *Immigrants and Minorities*, et en 1985 est lancée la *Revue européenne des migrations internationales*.

4. *Le migrazioni in Europa, secc. XIII-XVIII*, Atti della « Venticinquesima settimana di studi », Istituto internazionale di storia economica F. Datini, 1993, S. CAVACIOCCHI (éd.), Florence, Mondadori, 1994 ; *Les immigrants et la ville. Insertion, intégration, discrimination (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, D. MENJOT et J.-L. PINOL (dir.), Paris, L'Harmattan, 1996 ; *Les étrangers dans la ville. Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, J. BOTTIN et D. CALABI (dir.), Paris, Maison des sciences de l'homme, 1999 ; *Migrations et diasporas méditerranéennes (X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, M. BALARD et A. DUCCELLIER (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2002 ; *Movimientos migratorios, asentamientos y expansión (siglos VIII-XI)*, XXXIV Semana de Estella, Estella, 2008, Pampelune, Gobierno de Navarra, 2009.

## Diversité des arrivants

Même « s'il n'y a pas de migrations en Europe à la fin du Moyen Âge<sup>5</sup> » au sens de déplacements durables et massifs d'une population, les sociétés médiévales sont des « sociétés en mouvement<sup>6</sup> », contrairement à l'idée longtemps reçue de sociétés immobiles et stables. Les historiens ont maintenant bien mis en évidence la mobilité des populations et l'importance du phénomène migratoire dans l'essor démographique des villes à partir du XI<sup>e</sup> siècle, puis dans la reconstruction qui fait suite à leur dépeuplement causé par les calamités du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans les villes, l'augmentation ou la diminution du nombre d'immigrants illustrent jour après jour les dynamiques à l'œuvre dans l'économie européenne, aussi bien chez ceux qui sont situés au sommet de la pyramide – les élites – qu'à la base – les artisans et les hommes de peine.

Si des sources diverses et variées révèlent l'existence de gens venus d'ailleurs – nécropoles, chroniques, ordonnances municipales, testaments, sauf-conduits, procès, actes notariés, rôle d'impôts, recueils de biographies en pays d'Islam –, bien peu permettent de quantifier ces migrants et de préciser leurs origines, même approximativement. Les néocitadins ne sont en effet presque jamais enregistrés en tant que tels, sauf individuellement dans les cas de naturalisation, ou collectivement dans les rares cas de dénombremens d'étrangers : *vecinos nuevos* dans certaines villes de Castille<sup>7</sup>, nouveaux bourgeois dans quelques localités du Nord de l'Europe. Les autorités urbaines ne s'intéressent qu'indirectement à eux pour s'assurer qu'ils participent à la défense et aux charges communes, satisfont bien aux règles des métiers et ne perturbent pas l'ordre public<sup>8</sup>.

Faute de recensements, les historiens ont exploité les noms de personne suivis d'un toponyme d'origine qu'ils ont relevé dans la documentation<sup>9</sup>.

5. Conclusion de R. FOSSIER, *Le migrazioni in Europa...*, op. cit., p. 63.

6. *Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilité au Moyen Âge*, 40<sup>e</sup> congrès de la SHMESP, Nice, 2009, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.

7. Ces listes m'ont permis d'étudier l'immigration à Murcie, D. MENJOT, « L'immigration à Murcie et dans son territoire sous les premiers Trastamare (1370-1420) », *Revue d'histoire économique et sociale*, 2-3, 1975, p. 216-265.

8. Tout à fait exceptionnellement à Avignon, un registre est constitué par l'administration pontificale pour connaître le statut juridique des habitants, J. ROLLO-KOSTER, « Mercator florentinensis and others : Immigration in papal Avignon », dans *Urban and Rural Communities in Medieval France : Provence and Languedoc (1000-1500)*, K. REYERSON et J. DRENDEL (éd.), Leyde, Brill, 1998, p. 73-100.

9. Sur l'anthroponymie, voir P. BECK, M. BOURIN et P. CHAREILLE, « Nommer au Moyen Âge : du surnom au patronyme », dans *Le patronyme. Histoire, anthropologie, société*, G. BRUNET, P. DARLU et G. ZEI (dir.), Paris, CNRS Éditions, 2001, p. 13-38.

Mais cette méthode est uniquement pertinente avant que les toponymes ne deviennent héréditaires et se transforment en patronymes à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, elle suppose de disposer sur une période courte de listes suffisamment longues de toponymes localisables pour permettre de cartographier les aires d'attraction géographiques, ce qui est extrêmement rare<sup>10</sup>, ou de pouvoir en constituer à partir de la documentation conservée, ce qui exceptionnel<sup>11</sup>.

La relation entre la croissance du phénomène urbain et l'immigration étrangère constitue un fait avéré dans l'ensemble du monde occidental. Mais les études montrent toutes que même dans ces zones de colonisation comme la péninsule Ibérique ou les régions d'Europe centrale et orientale<sup>12</sup>, les habitants des villes nouvelles ne sont pas que « pieds poudreux [...] errants venus de très loin », comme Henri Pirenne en avait pendant longtemps imposé l'idée, mais pour beaucoup des paysans venus des régions voisines<sup>13</sup>. Ainsi, par exemple, les *francos*, dont M. Defourneaux a surestimé l'importance, constituent bien l'un des courants migratoires qui confluent dans les villes du nord de l'Espagne, et pas seulement dans celles établies le long du chemin de Saint-Jacques, car on perçoit leur présence dans de très nombreuses villes en dehors de lui et dans les centres urbains conquis sur l'Islam. Mais un autre courant migratoire, sans doute très nourri, est formé par ceux qui proviennent des campagnes avoisinantes, attirés vers les villes par les privilèges offerts par les monarques pour stimuler l'urbanisation, à moins qu'ils n'aient été obligés de se grouper à l'ombre de leurs murailles. Dans l'Avignon des papes, ce sont les zones voisines montagneuses et pauvres qui fournissent le gros des immigrants alors que les marchands et hommes d'affaires sont originaires de Toscane et de Lombardie<sup>14</sup>. À Gênes au xv<sup>e</sup> siècle, l'industrie

10. Dans le royaume de France, on n'en compte guère que deux pour la ville de Provins et une pour la ville de La Rochelle, étudiées respectivement par M. Th. MORLET, « L'origine des habitants de Provins aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles d'après les noms de personne », *Bulletin philologique et historique*, 1961, p. 95-114, et Y. RENOARD, « Le rayonnement de La Rochelle en Occident à l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin philologique et historique*, 1963, p. 79-94.

11. Deux historiens ont tenté de le faire : CH. HIGOUNET, « Le peuplement de Toulouse au XII<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 1943, p. 489-498 ; A. RUCQUOI, « Valladolid, pôle d'immigration au xv<sup>e</sup> siècle », dans *Les communications dans la péninsule Ibérique au Moyen Âge*, actes du colloque de Pau, 1980, Paris, CNRS Éditions, 1981, p. 179-190.

12. M. DEFOURNEAUX, *Les Français en Espagne*, Paris, PUF, 1949 ; S. DE MOXO, *Repoblación y sociedad en la España medieval*, Madrid, Rialp, 1979 ; Ch. HIGOUNET, *Les Allemands en Europe centrale et orientale au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1989.

13. Un des premiers chercheurs à avoir mis en évidence cette immigration des ruraux a été J. PLESNER, *L'émigration de la campagne à la ville libre de Florence au XIII<sup>e</sup> siècle*, Copenhague, 1934.

14. J. ROLLO-KOSTER, « *Mercator florentinensis and others...* », *op. cit.*, p. 80 et suiv.

textile recrute ses ouvriers dans son *contado* et les villages de la côte ou des vallées de l'intérieur<sup>15</sup>. À Gérone, la main-d'œuvre, surtout dans le domaine textile, afflue des campagnes voisines, mais plus on avance dans le xv<sup>e</sup> siècle, plus l'éloignement géographique s'affirme<sup>16</sup>. À Bruges, c'est le phénomène inverse : avec le déclin du port au profit d'Anvers à partir de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, l'immigration se restreint au comté de Flandre, d'où proviennent 73,3 % de tous les nouveaux bourgeois entre 1479 et 1496<sup>17</sup>. Bordeaux au lendemain de la guerre de Cent Ans recrute ses apprentis essentiellement en Gascogne<sup>18</sup>.

Quand les historiens, à partir de listes de noms d'origine, ont pu mesurer un peu plus précisément les aires d'immigration, ils ont constaté qu'elles sont proportionnelles à l'importance des villes et à l'étendue de leurs relations commerciales, et qu'elles correspondent approximativement aux zones de chalandise et d'approvisionnement. Elles sont plus étendues dans les ports, les grandes villes marchandes et les capitales. L'immigration urbaine, qu'elle soit composée de paysans appauvris cherchant en ville de quoi survivre ou, au contraire, de « coqs de village » cherchant à y convertir leur capital économique en puissance sociale, est toujours strictement dépendante de la dynamique des sociétés villageoises. Autrement dit, la différenciation sociale au sein des campagnes fait la société urbaine.

Quels effectifs représentent ces immigrants ? Quand, exceptionnellement, des listes fiscales permettent d'estimer approximativement des effectifs démographiques, comme c'est le cas dans la seconde moitié du xii<sup>e</sup> siècle dans le quartier de Rua Nova de Léon (vers 1165) et à Santo Domingo de la Calzada (vers 1200), on peut déduire que les étrangers représentent environ 20 ou 30 % des habitants. Cette proportion est supérieure, proche de 50 %, parmi les nombreux témoins qui déposent dans un procès à Villafranca del Bierzo, tous étant identifiés comme « bourgeois » de la ville<sup>19</sup>. Ils représentent jusqu'à 15 à 20 % en moyenne dans les villes polonaises au xiv<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>, mais

15. J. HEERS, *Gênes au xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEVPEN, 1961.

16. S. VICTOR, *La construction et les métiers de la construction à Gérone au xv<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, CNRS Éditions, université de Toulouse, 2008, p. 146-149.

17. Proportion citée par J. P. SOSSON, *Les travaux publics de la ville de Bruges (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles. Les matériaux, les hommes*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1977, p. 216 ; voir aussi E. THOEN, « Immigration to Bruges during the Late Middle Ages », dans *Le migrazioni...*, *op. cit.*, p. 335-353.

18. M. BOCHACA, *Les marchands bordelais au temps de Louis XI, espaces et réseaux de relations économiques*, Bordeaux, Ausonius, 1998, p. 115-118.

19. P. MARTÍNEZ SOPENA, « Les "Francos" dans les villes du Chemin de Saint-Jacques », dans *Les immigrants et la ville...*, *op. cit.*, p. 9-26.

20. H. SAMSONOWICZ, « L'insertion des immigrants dans les villes polonaises au Moyen Âge », *ibid.*, p. 165.

seulement 6 % environ à Londres au xv<sup>e</sup> siècle en provenance des régions de la mer du Nord<sup>21</sup>.

Certains de ces nouveaux habitants n'ont pas immigré de leur plein gré, mais ont été déplacés et contraints au départ : esclaves, mudéjars chassés d'Andalousie ou de Sicile<sup>22</sup>, juifs fuyant les persécutions en 1391 en péninsule Ibérique puis expulsés en 1492<sup>23</sup>. D'autres sont des gens qui reviennent après avoir émigré volontairement ou avoir été exilés pendant un temps plus ou moins long.

À côté de ces immigrants venus fonder ou peupler des villes nouvelles ou reconquises et qui s'installent durablement, d'autres ne sont que de passage et ne séjournent, volontairement ou non, que durant un temps plus ou moins long. Les registres fiscaux ignorent ces populations mobiles et ces immigrants temporaires qui arrivent en groupes ou individuellement. Certains d'entre eux peuvent constituer dans quelques localités des effectifs importants : marchands qui forment parfois de véritables colonies, notamment dans les ports<sup>24</sup>, étudiants, nombreux dans les grandes villes universitaires où ils se regroupent parfois en « nations », comme à Paris, travailleurs occasionnels sur les chantiers de travaux publics ou dans des ateliers<sup>25</sup>, hommes d'armes et mercenaires en garnison, courtisans se déplaçant avec leurs souverains, cardinaux à la cour pontificale d'Avignon, frontaliers venus pour échapper à

21. I. W. ARCHER, « Responses to Alien Immigrants in London, c. 1400-1650 », dans *Le migrazioni...*, op. cit., p. 755-774.

22. Trois exemples parmi d'autres : M. MARIN, « Des migrations forcées : les "Ulama" d'al-Andalus face à la conquête chrétienne », dans *L'Occident musulman et l'Occident chrétien au Moyen Âge*, M. HAMMAM (dir.), Rabat, éd. 1995, p. 43-59 ; M. T. FERRER I MALLOL, « L'emigració dels sarraïns residents a Catalunya, a Aragó i al País Valencià durant l'Edat Mitjana », dans *L'expulsió dels moriscos. Conseqüències en el món islàmic i en el món cristià*, Barcelone, éd. 1994, p. 19-26 ; J. VALLVÉ, « La emigración andalusi al Maghreb en el siglo XIII (despoblación y repoblación en al-Andalus) », dans *Relaciones de la península ibérica con el Maghreb, siglos XIII-XVI*, Actas del coloquio de Madrid, 1987, M. GARCÍA ARENAL et M. J. VIGUERA (dir.), Madrid, éd. 1988.

23. Les déplacements forcés des juifs ont commencé bien avant ces événements, voir C. SOUSSEN, « Les déplacements de populations juives dans l'espace aragonais, entre contrainte et spontanéité (ca 1280-1350) », dans *Des sociétés en mouvement...*, op. cit., p. 183-194.

24. D. JACOBY, « Les Italiens en Égypte aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles : du comptoir à la colonie ? », dans *Les relations des pays d'Islam avec le monde latin du milieu du x<sup>e</sup> siècle au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle*, F. MICHEAU (dir.), Paris, Vuibert, 2000, p. 76-89. Sur les comptoirs génois, voir M. BALARD, *La Roumanie génoise (XII<sup>e</sup>-début du xv<sup>e</sup> siècle)*, Gênes/Rome, 1978, vol. 1, p. 229-289 ; H. CASADO ALONSO, « Las colonias de mercaderes castellanos en Europa (siglos XV y XVI) », dans *Castilla y Europa. Comercio y mercaderes en los siglos XIV, XV y XVI*, H. CASADO ALONSO (éd.), Burgos, 1995, p. 15-56 ; ID., *El triunfo de Mercurio : la presencia castellana en Europa (siglos XV y XVI)*, Burgos, 2003.

25. M. SCHERMAN, « Les marchés du travail et les mobilités des travailleurs : le cas de la ville de Trévise au xv<sup>e</sup> siècle », dans *Des sociétés en mouvement...*, op. cit., p. 121-130.

l'impôt ou à la guerre<sup>26</sup>. D'autres ne comptent pas plus de quelques individus : artisans spécialisés, compagnons dont la pratique de circulation se généralise à la fin du Moyen Âge, artistes, frères mendiants, savants, bannis dans des villes italiennes et ibériques<sup>27</sup>, mamelouks en terre d'Islam, podestats dans les cités d'Italie du Nord et du Centre<sup>28</sup>.

Tous ces gens venus d'ailleurs dans les villes médiévales se révèlent donc très divers par leur origine géographique, sociale et culturelle, et leur niveau économique. Cette diversité conditionne fortement leur intégration et leurs relations avec les autochtones.

### **L'installation des nouveaux venus : de l'intégration à l'exclusion**

Une fois entrés en ville, le plus souvent en franchissant une porte et/ou en passant un pont<sup>29</sup>, comment ces gens d'ailleurs deviennent-ils des gens d'ici ? Selon les époques et les villes, les immigrants s'intègrent, s'insèrent, voire s'assimilent, ou au contraire font l'objet d'une discrimination, d'une marginalisation, voire d'un rejet. Les formes d'intégration ou d'exclusion sont diverses : professionnelle, sociale, spatiale, culturelle, politique et juridique.

L'intégration des nouveaux venus est un processus très complexe qui aboutit à des situations très diverses d'une ville à l'autre et d'une époque à l'autre en fonction de nombreux facteurs d'importance variable. Ils tiennent d'abord aux immigrants eux-mêmes, à leur importance numérique et à leur origine géographique, les flux continus de groupes d'immigrants de même origine ne favorisant guère l'intégration. Les barrières linguistiques, religieuses, culturelles impliquent souvent une discrimination civique, sociale et parfois une ségrégation spatiale qui donne naissance à des isolats, difficilement intégrables. C'est le cas, par exemple, des Allemands dans les *locationes* des villes polonaises, des *Francos* regroupés dans des bourgs, des quartiers ou des rues

26. Un exemple sur les frontières bulgares : V. ТАПКОВА-ЗАЙМОВА, « Migrations frontalières en Bulgarie médiévale », dans *Migrations et diasporas méditerranéennes (x<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque de Conques, 1999, M. BALARD et A. DUCELLIER (éd.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 125-131.

27. G. MILANI, « Déplacements collectifs ? Les exclusions politiques des communes italiennes et la mobilité géographique des populations urbaines », dans *Des sociétés en mouvement...*, op. cit., p. 195-204.

28. E. ARTIFONI, « Notes sur les équipes des podestats et sur la circulation de modèles culturels dans l'Italie du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Des sociétés en mouvement...*, op. cit., p. 315-324, et M. VALLERANI, « La familia du podestat. À propos de la mobilité des officiers et de la culture juridique dans l'Italie communale », *ibid.*, p. 325-336.

29. *Entrer en ville*, F. MICHAUD-FRÉJAVILLE, N. DAUPHIN et J.-P. GUILHEMBET (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

dans bon nombre de villes du chemin de Saint-Jacques<sup>30</sup>. À l'inverse, les Albais, presque tous catholiques, familiarisés avec les coutumes et la langue vénitienne, s'intègrent plus facilement à Venise, comme les gens du Languedoc à la Valence reconquise. Le niveau social des arrivants est également discriminant – les riches sont plus facilement accueillis et intégrés au sein de l'aristocratie – ainsi que leur réputation qui souvent les précède. L'attitude des autorités et le niveau de développement économique de la ville, ce dernier conditionnant souvent le premier, influent également sur la capacité d'insertion des individus.

Les dirigeants peuvent ainsi encourager ou freiner l'immigration et faciliter ou freiner l'insertion des immigrants par une politique volontariste qui actionne plusieurs leviers, celui de la fiscalité par des dégrèvements d'impôts et des franchises douanières, celui du droit par la protection individuelle, l'accès à la propriété et à la citoyenneté, celui de l'économie par l'accès à diverses activités. Ce sont ces avantages qui viennent contrebalancer pour les nouveaux venus qui acquièrent le droit de bourgeoisie – parfois imposé par les autorités – l'obligation de résider, de contribuer à la défense et d'acquitter certains impôts pour la *comune utilitas*.

Les autorités cherchent en effet à contrôler et à cibler l'immigration, et tendent vers une immigration choisie et gérée. Ainsi à Venise et dans les grandes villes marchandes, les marchands étrangers sont très contrôlés et plus imposés pour protéger l'économie urbaine. À l'inverse, l'immigration marchande est plutôt encouragée dans les petites villes polonaises des Teutoniques ou à Raguse. Les autorités de Murcie, ville sous-peuplée située dans une région frontalière à l'insécurité endémique, cherchent par des franchises fiscales et des subventions à attirer des médecins et des artisans dont la spécialité fait défaut dans la ville. Dans les villes hanséates, les marchands venant d'une autre ville de la Hanse sont accueillis en vertu d'accords conclus entre les villes, tandis que les Génois n'ont le droit d'y rester que pendant une durée limitée. Venise, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, saignée par des épidémies de peste et des guerres endémiques, va plus loin en organisant une sorte de traite de la main-d'œuvre albanaise et dalmate. Elle octroie généreusement aux Albais et Dalmates la nationalité, leur offre du travail et favorise leur insertion en ne les regroupant pas en quartiers séparés, en leur permettant de s'installer au centre de la ville et en leur accordant, en 1442, le droit de s'associer. La volonté de voir les nouveaux venus s'assimiler est patente dans la réticence des autorités vénitienne à accepter la création de confréries d'étrangers, surtout si elles sont structurées autour du culte d'un saint qui rappelle le pays, comme

30. Voir *supra* n. 19.

San Giorgio et San Trifone pour les Dalmates<sup>31</sup>. Les marchands latins en terre d'Islam sont confinés dans leurs *funduks*, strictement contrôlés, qui les isolent du reste de la société urbaine locale<sup>32</sup>, comme les marchands de certaines villes le sont dans des comptoirs. Toutefois, en dépit de cette ségrégation spatiale organisée tant par le pouvoir musulman que par les consuls européens, ceux qui sont installés à demeure peuvent également commercer librement et sans intermédiaires dans les souks et fréquenter le reste de la ville<sup>33</sup>.

Dans bien des villes, les autorités pratiquent une politique baptisée « à l'élastique » par Ivan Pini dans son étude minutieuse de l'immigration à Bologne, parce qu'elle fait alterner, en fonction souvent de la conjoncture économique à l'intérieur de la cité<sup>34</sup>, des avantages offerts aux immigrants quand la ville manque de main-d'œuvre et des contraintes quand l'offre d'emploi est insuffisante, par exemple en rendant plus difficile l'accès à la citoyenneté, indispensable pour bénéficier du droit de la ville et exercer des fonctions politiques<sup>35</sup>.

Parmi les facteurs d'intégration, l'un est primordial : le voisinage. Les villes, au moins jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, sont d'abord des rassemblements de cellules familiales, en majorité conjugales. Entre ces familles, c'est la proximité qui tisse les liens les plus forts dans le cadre du quartier. Celui-ci est une structure d'accueil qui regroupe des immigrants de même origine : les voisins de la campagne se retrouvent ainsi voisins en ville, les immigrants venus de plus loin retrouvent des compatriotes. Le quartier est également une structure d'intégration, avec ses milices qui rassemblent les habitants pour la défense

31. A. DUCELLIER, « Les Albanais dans les Balkans et en Italie : courants migratoires et connivences socioculturelles », dans *Le migrazioni...*, op. cit., p. 233-270 ; ID., « L'insertion professionnelle et civique des immigrants dans les villes d'Italie au Moyen Âge : l'exemple des Albanais », dans *Les immigrants et la ville...*, op. cit., p. 63-82 ; B. DOUMERC, « L'immigration dalmate à Venise à la fin du Moyen Âge », dans *Le migrazioni...*, op. cit., p. 325-334 ; P. LANARO, « Corporations et confréries : les étrangers et le marché du travail à Venise (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Histoire urbaine*, 21, 2008, p. 31-48.

32. O. R. CONSTABLE, *Housing the Stranger in the Mediterranean World. Lodging, Trade and Travel in Late Antiquity and the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

33. C'est ce que vient de montrer D. VALÉRIAN, « Les marchands latins dans les ports musulmans méditerranéens : une minorité confinée dans des espaces communautaires ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 107-110, 2005, p. 437-445.

34. A. I. PINI, « La politica demografica "ad elastico" di Bologna fra il XII e il XIV secolo » dans ID., *Città medievali e demografia storica. Bologna, Romagna, Italia (secc. XIII-XV)*, Bologne, 1996, p. 105-147.

35. Sur le cas vénitien, voir L. MOLA et R. MUELLER, « Essere straniero a Venezia nel tardo Medioevo : accoglienza e rifiuto nei privilegi di cittadinanza e nelle sentenze criminali », dans *Le migrazioni...*, op. cit., p. 839-851.

commune et ses lieux de sociabilité que sont l'église, les placettes, le four, le puits, les fontaines, le lavoir et les tavernes. Ces « communautés de voisins » ne sont certes pas des sociétés horizontales, dégagées de la hiérarchie des rapports sociaux, mais elles créent des solidarités de voisinage qui associent les maîtres et leurs dépendants, qu'ils logent à proximité de leurs résidences, qu'ils emploient parfois dans leurs ateliers et qu'ils entretiennent en échange de leur soutien. Ceux qui arrivent seuls peuvent trouver en leur sein une famille de substitution qui facilite leur assimilation dans leur ville d'adoption<sup>36</sup>. Certaines autorités urbaines l'ont bien compris, par exemple celles d'Ancône ou de Venise qui refusent de réserver aux étrangers des quartiers définis. Dans la cité des Doges, Slaves, Grecs et Albanais se rencontrent dans toutes les paroisses, et c'est à peine si on note chez eux, çà et là, une tendance fugace à se regrouper dans une ou plusieurs d'entre elles<sup>37</sup>.

Un autre facteur important d'intégration est l'activité exercée en commun, notamment dans l'atelier et sur les chantiers de travaux publics où les immigrants sont nombreux. Les nouveaux venus sont toutefois souvent recherchés, voire attirés, pour exercer des métiers pénibles, dangereux, dépréciés que les habitants rechignent à exercer : métiers de la mer, soldats, manœuvres, domestiques, c'est le cas tout particulièrement des femmes<sup>38</sup>. La plupart de ces travailleurs migrants se trouvent ainsi en marge des métiers qu'ils n'intègrent pas. Ils constituent, particulièrement dans le bâtiment, une main-d'œuvre d'une extrême mobilité géographique et professionnelle, généralement payée à la journée ou à la tâche<sup>39</sup>. L'exclusion du travail encadré dans le métier est un facteur important de marginalisation, et l'activité salariée, un facteur de discrimination. Dans le cas des hommes d'affaires, « c'est quand il cesse d'être marchand qu'il s'assimile vraiment<sup>40</sup> ». Toutefois à Florence,

36. K. LYNCH, *Individuals, Families and Communities in Europe (1200-1800). The Urban Foundations of Western Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

37. A. DUCELLIER, B. IMHAUS, B. DOUMERC et J. DE MICHELI, *Les chemins de l'exil. Bouleversements de l'Est européen et migrations vers l'Ouest à la fin du Moyen Âge*, Paris, A. Colin, 1992.

38. J. A. CANCELLIERI, « Émigrer pour servir : la domesticité des femmes corses en Italie comme rapport de dépendance insulaire (1250-1350 environ) » dans *Coloniser au Moyen Âge*, M. BALARD et A. DUCELLIER (dir.), Paris, A. Colin, 1995, p. 3-13 ; L. BALLETTTO, « L'émigration féminine de Gênes au Proche-Orient au xv<sup>e</sup> siècle », dans *Migrations et diasporas méditerranéennes...*, op. cit., p. 297-312.

39. B. GEREMEK, *Le salariat dans l'artisanat parisien aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Étude sur le marché de la main-d'œuvre au Moyen Âge*, Paris, 1969, p. 71 : dans les comptes de construction de l'hospice Saint-Jacques-aux-Pèlerins (1320) et du couvent des Augustins, les manœuvres, majoritairement étrangers, représentent 54 % et 59 % du total.

40. J. FAVIER, *De l'or et des épices. Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1987.

même si l'étranger accède rarement aux arts majeurs, il peut faire une belle fortune dans d'autres.

La vie religieuse est également un puissant facteur d'intégration ou d'exclusion. Les nouveaux venus chrétiens romains se retrouvent vite bien encadrés et enserrés avec leurs frères dans le réseau des pratiques religieuses dans l'église de la paroisse où ils résident. Ils intègrent les confréries qui se multiplient aux derniers siècles du Moyen Âge et participent aux grandes manifestations collectives : processions et pèlerinages. Les non-chrétiens, juifs et musulmans, mais aussi les Grecs orthodoxes en Sicile et en Calabre demeurent entre eux. Le regroupement systématique des juifs dans des « ghettos » à partir du XIII<sup>e</sup> siècle est une mesure d'exclusion, même si elle est nécessaire à leur survie.

Les parcours migratoires et les destins sociaux apparaissent finalement très diversifiés. Les exemples d'intégration réussie, de promotion sociale et même de réussite spectaculaire ne manquent pas et ne se limitent pas à quelques célèbres hommes d'affaires italiens installés à Paris et à Bruges, dont les Lucquois Dino Raponi et Giovanni Arnolfini sont des figures emblématiques. Dans toutes villes, les historiens ont relevé des cas d'ascension sociale de gens issus de l'immigration qui ont réussi à intégrer l'élite<sup>41</sup>. Un bon exemple nous est fourni par Alfonso Fernández de Cascales. Ce Portugais vient s'installer à Murcie à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, docteur en droit, il représente à plusieurs reprises sa ville d'adoption à la cour du roi tout en faisant une carrière dans l'administration monarchique ; il occupe une des plus hautes fonctions municipales, épouse la fille d'une des plus puissantes familles nobiliaires de la région et fonde une seigneurie dans le territoire de la ville<sup>42</sup>. Mais à côté de ces destins exceptionnels que la documentation nous fait connaître, combien d'échecs nous cache-t-elle ?

## Gens d'ici et gens d'ailleurs

Comment ces gens venus d'ailleurs sont-ils accueillis par les gens plus anciennement installés ? Que leur apportent-ils ? Quelles relations entretiennent-ils avec eux ? Le processus d'insertion répond aussi à la capacité des autochtones à accepter les nouveaux venus et à la volonté de ces derniers de s'intégrer.

41. Le cas d'Aix-en-Provence est un excellent exemple bien étudié par L. LAROCHELLE, « L'intégration des étrangers au sein de l'oligarchie d'Aix-en-Provence (1400-1535) », dans *Les sociétés urbaines en France méridionale et en péninsule Ibérique au Moyen Âge*, Actes du colloque de Pau, 1988, Paris, 1991, p. 339-348.

42. D. MENJOT, *Murcie castillane. Une ville au temps de la frontière (1243-milieu du XV<sup>e</sup> siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2002, t. II, p. 1037-1039.

La capacité d'acceptation par les habitants anciennement installés est mise à mal par les stéréotypes, les croyances ou la réputation des nouveaux venus. Par exemple, les Ragusains ont une opinion plutôt négative des Catalans qui sont souvent associés aux pirates dans les chroniques de cette ville<sup>43</sup>. Il en est de même à Naples où, après la conquête de la ville par le roi d'Aragon, les Catalans sont perçus comme des colonisateurs. L'immigré, parce qu'il vient de l'extérieur, qu'il est étranger, suscite généralement de la crainte, voire de la peur qui engendre le rejet, parfois réciproque. D'une manière générale, l'acceptation ou le rejet est surtout fonction de l'importance du flux migratoire et de la situation économique dans laquelle se trouve la ville hôte. Quand les immigrants arrivent en flux continu et en groupes relativement nombreux, comme les Albanais dans les villes italiennes, ils sont perçus comme des sources de difficultés par les populations locales qui les contraignent parfois à s'installer en périphérie. Comme majoritairement ces immigrants sont des hommes jeunes, sans famille qui ne trouvent à s'embaucher qu'occasionnellement à la journée à la tâche, qui éprouvent des difficultés à se loger, ils forment une population instable, donc redoutée, refoulée chaque soir hors des portes de certaines villes. En période de difficultés économiques, les nouveaux venus sont considérés comme des concurrents qui viennent prendre le travail des habitants, et leur rejet peut se manifester par des conflits parfois violents avec les habitants anciennement installés. On en trouve des exemples dans de nombreuses villes différentes<sup>44</sup>, y compris dans l'opulente Venise, où l'ouverture de la société vénitienne à l'égard de l'étranger (même si celui-ci n'est pas chrétien) qui caractérise le monde du Rialto et la tolérance défendue par les autorités vénitiennes n'excluent cependant pas les conflits économiques entre les Vénitiens et les étrangers, les Albanais notamment, qui soutiennent pourtant l'activité<sup>45</sup>. C'est pour lutter contre cette concurrence que, dans les villes de Flandre, les autorités durcissent les conditions d'accès à la maîtrise. C'est d'ailleurs souvent pour cette raison de concurrence économique que les réfugiés et les rapatriés ne sont pas toujours bien accueillis<sup>46</sup>, y compris

43. N. FEJIC, « Les Catalans à Dubrovnik et dans le Bassin adriatique à la fin du Moyen Âge », *Anuario de Estudios Medievales*, 24, 1994, p. 429-452.

44. Bonne étude d'un cas : S. GUILBERT, « Migrations de tisserands flamands et picards et agitation sociale à Châlons-sur-Marne au début du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Population et démographie au Moyen Âge*, Actes du 118<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Pau, 1993, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1995, p. 267-273.

45. A. DUCCELLIER, « L'insertion professionnelle et civique des immigrants... », art. cité, n. 31.

46. B. DOUMERC, « Les Vénitiens confrontés au retour des rapatriés de l'empire colonial d'outre-mer (fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle) », dans *Migrations et diasporas...*, op. cit., p. 375-398 ;

dans les communautés juives, pourtant marginalisées<sup>47</sup>. Le ressentiment et les conflits peuvent aussi surgir des différences de statuts entre les anciens et les nouveaux habitants de la ville qui ont reçu des privilèges particuliers ou des subventions pour s'installer.

L'envie de s'intégrer est parfois contrebalancée par le désir de cultiver sa différence en se regroupant et en s'organisant en associations pour perpétuer les traditions. Dans les grandes villes marchandes cosmopolites, des confréries d'étrangers se créent, comme celles des Catalans à Bruges, Venise ou Florence. Elles s'occupent de leurs ressortissants, organisent l'accueil : logements pour certains, assistance, représentation à l'extérieur. Des nations universitaires se créent et rassemblent les étudiants d'un même pays. Tous ces regroupements permettent de vivre ici sans oublier là-bas, en continuant à parler sa langue, à exprimer ses croyances, à garder sa culture, ses formes d'expression artistiques, littéraires, musicales et à célébrer ses fêtes. On se retrouve entre gens de là-bas dans des espaces imposés par les autorités ou choisis. Par exemple à Londres, les marchands allemands, au terme d'un processus qui a pris plusieurs siècles, transforment les différents espaces qu'ils occupaient en une enclave exclusive<sup>48</sup>. Les flux continus d'immigrants créent les conditions pour reconstruire une identité commune, voire communautaire pour les exilés ; à l'inverse, les petits groupes ne souhaitent souvent rien tant que de se fondre dans le milieu récepteur, ce qui exclut toute réaction de rejet : c'est le cas, par exemple, des communautés albanaises de Venise comme des Marches « qui ne sont jamais que l'addition de destins individuels<sup>49</sup> ».

Les apports des gens venus d'ailleurs sont nombreux et jamais négligeables, même s'il est souvent difficile de les évaluer avec précision. Ils représentent souvent une richesse pour la ville et influent sur la vie économique, sociale, culturelle, artistique et politique. Ils viennent d'abord souvent combler un vide de main-d'œuvre indispensable au développement économique, d'autant plus que beaucoup viennent occuper des postes de travail dont la pénibilité et la dangerosité éloignent les autochtones. Les villes ont besoin d'eux notamment pour la reconstruction après la peste noire. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres devient ainsi une place attractive pour

---

D. ROMANO, « Musulmanes residentes y emigrantes en la Barcelona de los siglos XIV-XV », *Al-Andalus*, 41, 1976, p. 49-87.

47. J. SHATZMILLER, « Au sein de la communauté juive : l'étranger et sa concurrence économique », dans *Forestieri e stranieri nelle città basso-medievali*, Florence, 1988, p. 223-233.

48. D. KEENE, « L'environnement hanséatique à Londres », dans *Les étrangers dans la ville...*, *op. cit.*, p. 409-424.

49. A. DUCÉLLIER, « L'insertion professionnelle et civique des immigrés... », *art. cité*, n. 31, p. 75.

les migrants du Nord de l'Europe<sup>50</sup> ; les artisans en provenance d'Allemagne et des Pays-Bas s'y installent en nombre suffisamment important pour que *duche* devienne le nom générique des artisans<sup>51</sup>. Les immigrés diffusent des innovations et introduisent de nouvelles techniques agricoles<sup>52</sup>, artisanales<sup>53</sup> et constructives ; par exemple, les artisans allemands font connaître la fabrication des bombardes et des horloges<sup>54</sup>. Ils contribuent également à la création de courants commerciaux et à l'ouverture maritime de certains ports comme Bougie. L'installation à Londres d'un groupe de marchands germaniques au milieu d'autres étrangers, sur les berges du fleuve au seuil de la cité, contribue à construire l'image de la ville commerciale. Leur influence culturelle est manifeste<sup>55</sup>. Pour ne prendre que quelques exemples ibériques, ce sont les *Franco*s qui diffusent l'art roman dans le Nord de l'Espagne. Le Flamand Gil de Siloé et son fils Diego, le Rhénan Jean de Cologne, son fils Simon et son petit-fils François apportent les courants artistiques flamand et bourguignon qui caractérisent la dernière période du gothique de Burgos, notamment dans la cathédrale<sup>56</sup>. Dans certaines régions de colonisation dans lesquelles ils arrivent par vagues continues, les immigrés vont imposer leurs lois, leurs structures administratives, leur langue et leurs manières d'habiter. C'est le cas, par exemple, des Allemands dans des régions d'Europe centrale et des Castillans en Andalousie. Ces derniers sont aussi à l'origine dans certains quartiers des villes andalouses de la restructuration du tissu urbain hérité des musulmans. L'arrivée de ces gens venus d'ailleurs permet à des gens d'ici de diversifier leurs liens sociaux et de pénétrer d'autres réseaux que ceux constitués par les liens forts parce que proches avec des gens de même milieu, c'est ce qui donne de la force aux liens faibles qui sont faits de simples relations

50. J. BOLTON, « La répartition spatiale de la population étrangère à Londres », dans *Les étrangers dans la ville...*, op. cit., p. 425-437.

51. Voir supra n. 21.

52. Par exemple, les immigrés andalous introduisent la culture irriguée à Bougie : D. VALÉRIAN, « Les Andalous à Bougie (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans *Migrations et diasporas...*, op. cit., p. 313-330.

53. Par exemple, ce sont des esclaves andalous qui introduisent la fabrication de majoliques hispano-mauresques à Majorque et à Marseille : PH. BERNARDI, « Esclaves et artisanat : une main-d'œuvre étrangère dans la Provence des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », dans *L'étranger au Moyen Âge, 30<sup>e</sup> congrès de la SHMESP, Göttingen, 1999*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 79-94.

54. G. DOHRN VAN ROSSUM, « Migrating Technicians : Medieval Clockmakers », dans *Le migrazioni...*, op. cit., p. 671-676.

55. *Circolazione di uomini e scambi culturali tra città (secoli XII-XIV)*, Atti del XXII convegno internazionale di studi (Pistoia, 13-16 maggio 2011), Pistoia, 2012.

56. T. LÓPEZ MATA, *La catedral de Burgos*, Burgos, 1966 ; *La catedral de Burgos : ocho siglos de historia y arte*, R. J. PAYO HERNANZ (dir.), Burgos, Diario de Burgos, 2008.

avec des personnes éloignées<sup>57</sup>. Le contact des cultures aboutit à des métisages qui posent le problème de la multiculturalité et de l'identité des villes cosmopolites, problème qui gagnerait à être abordé d'un point de vue renouvelé à la lumière du concept d'hybridité théorisé par H. Bhabha<sup>58</sup>.

Les recherches menées jusqu'alors ont bien mis en évidence l'importance des migrants, variable certes selon les villes, mais jamais négligeable, dans la vie économique, sociale, politique et culturelle des villes, la complexité du processus d'intégration et les différents facteurs qui la conditionnent, ainsi que les transformations induites par leur installation. L'étude du monde des immigrés reste à approfondir par une approche pluridisciplinaire, mêlant démographie, sociologie, anthropologie, urbanisme, histoire et droit.

Ce colloque voudrait y contribuer en proposant une approche sociale des migrations dans les villes médiévales et à destination de celles-ci. Les communications proposées cherchent à identifier des types d'immigrants, les modalités de leur insertion, les pratiques de migrations, le quotidien des gens venus d'ailleurs et les parcours migratoires dans un large espace qui s'étend des rives de la mer du Nord à Constantinople et au Maghreb, principalement aux derniers siècles du Moyen Âge, quand la documentation se fait plus riche. Ces communications doivent permettre de mieux comprendre comment les gens venus d'ailleurs deviennent des gens de la ville, comment ces derniers se transforment au contact des premiers et quelles sociétés urbaines nouvelles en résultent.

Denis MENJOT

PU (Lyon 2), CIHAM – UMR 5648

57. M. GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78, 1973, p. 1360-1380, et ID., « The Strength of Weak Ties : A Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, 1, 1983, p. 201-233.

58. H. BHABHA, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007 (trad. de *The Location of Culture*, New York, Routledge, 1994).